

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe CFDT

En s'appuyant sur les témoignages et récits d'actions de terrain de divers intervenants dans les quartiers, une démarche singulière pour le CESE, le groupe de travail s'est fixé comme objectif de mettre en lumière les initiatives de ceux-ci et d'en tirer des enseignements pour les politiques publiques.

Ce travail montre la richesse du tissu associatif, citoyen et économique des quartiers urbains populaires, la capacité d'initiative des habitants, des associations et des entrepreneurs en matière d'emploi, de santé, d'écologie, de sport et de culture.

Mais comment garantir la pérennité d'actions locales et de dispositifs de créations d'emplois avec la baisse des financements alors que nous savons pourtant qu'affaiblir le tissu local c'est porter atteinte à la cohésion sociale.

Sans faire l'impasse sur les difficultés et la gravité de certaines situations, la résolution trace une direction claire pour l'avenir : la nécessité de co-construire les politiques publiques avec les acteurs locaux, d'investir dans les capacités à agir de ses habitants. Il s'agit de combattre les stéréotypes, de lutter contre les discriminations, de promouvoir la citoyenneté, de développer et de favoriser les mobilités pour désenclaver les quartiers géographiquement et dans les représentations.

La résolution recommande que le CESE intègre la double dimension équité et territoire et l'évaluation des politiques publiques au regard de l'effectivité des droits. La CFDT préconise que cette recommandation s'applique à tous les travaux et avis à venir.

La CFDT partage ces orientations et votera cette résolution.